



VALSON
ELECTRIC

CATALOGUE
2023

LA TECHNOLOGIE LAME BRISÉE

de l'air frais sans concession



ENTRETIEN
FACILE

VALSON
ELECTRIC

SOMMAIRE

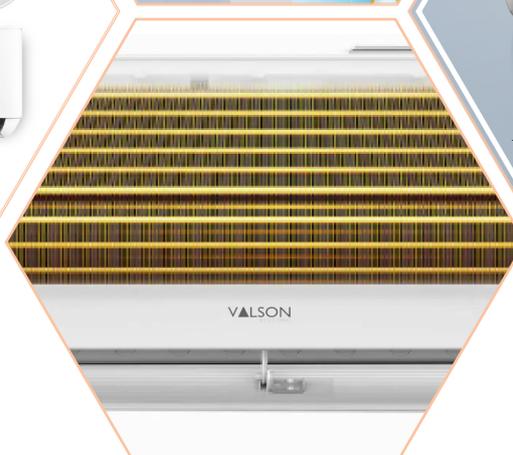
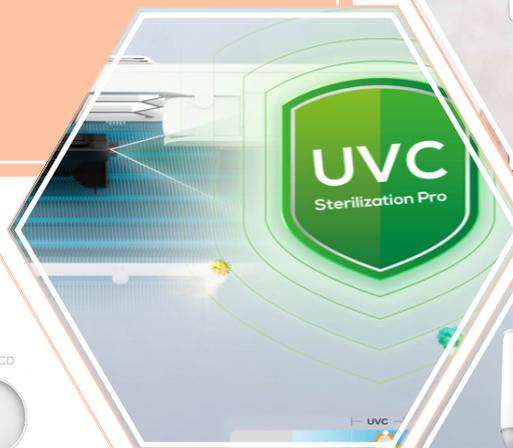
- P.4 Mural VAC
- P.6 Console VAK
- P.8 Multi VAM
- P.10 Gainable VAG
- P.12 Service clients
- P.13 Conditions générales des ventes



LA TECHNOLOGIE LAME BRISÉE



- TRAITEMENT ANTI-COROSION
- FAIBLE NIVEAU SONORE
- WIFI INTÉGRÉ
- ÉNERGIE A+++
- ENTRETIEN FACILE





VALSON
ELECTRIC

PUISSANCE		VAC25-COM	VAC35-COM	VAC50COM
P. Nominale en froid	W	2610(940~3700)	3510(1000~4600)	5100(1250~5920)
P. Nominale en chaud	W	3000(940~4000)	3800(100~4900)	5800(1250~6690)
Classe énergétique froid		A+++	A+++	A+++
Classe énergétique chaud		A++	A++	A++
SEER		8,5	8,5	8,5
SCOP		4,6	4,6	4,6
Cons. Ann. Moy. d'énergie	W	731	792	1370
Intensité en froid	A	3.3(1.2~8.1)	4.6(1.5~9.2)	5.6(1.7~12.0)
Intensité en chaud	A	3.7(1.2~9.0)	4.4(1.5~10.0)	5.9(1.7~13.0)
P. Absorbée en froid	W	699(240~1380)	1000~(290~1510)	1260(330~2350)
P. Absorbée en chaud	W	740(240~1552)	970(290~1720)	1330(340~2540)

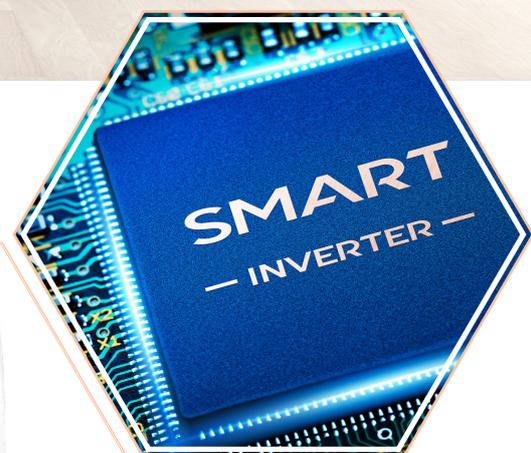
UNITE INTERIEURE		VAC25-UI	VAC35-UI	VAC50-UI
Niveau sonore	dB(A)	31-37-43-48-52	32-38-43-48-53	40-45-50-54-57
Pression sonore	dB(A)	21-27-33-38-42	22-29-33-38-43	28-32-38-42-47
Débit d'air	m3/	560	670	1000
Dimensions (lxHxP)	mm	790x275x192	820x306x195	1100x333x222
Poids brut	Kg	8,5	9,5	13

UNITE EXTERIEURE		VAC25-UE	VAC35-UE	VAC50-UE
Niveau sonore	dB(A)	61	63	64
Pression sonore	dB(A)	51	53	54
Débit d'air	m3/h	2200	2200	3000
Dimensions (lxHxP)		795x549x305	795x549x305	920x699x380
Poids brut	Kg	25	28	40

TECHNIQUE		VAC25-UE	VAC35-UE	VAC50-UE
Type Câblage d'alim.	dB(A)	3G1.5	3G1.5	3G2.5
Type câble intercom	dB(A)	5G1	5G1	5G1.5
Liaison frigorifique	m3/h	1/4-3/8	1/4-3/8	1/4-3/8
Précharge (mini-maxi)	m	5m (3-25m)	5m (3-25m)	5m (3-25m)
Dénivelé Max.	m	10	10	10
Type de gaz / quantité	g	R32/0.450Kg	R32/0.630Kg	R32/1.140Kg
Complément de gaz /m	m	15g/m	15g/m	20g/m
Temp. Func. En froid UE	c°	-15 à +53 C°	-15 à +53 C°	-15 à +53 C°
Temp. Func. En chaud UE	c°	-25 à +30 C°	-25 à +30 C°	-25 à +30 C°



- ◆ TRAITEMENT ANTI-COROSION
- ◆ VENTILATION DOUBLE-FLUX
- ◆ WIFI (optionnel)
- ◆ ÉNERGIE A++
- ◆ FONCTION ANTI-COLD
- ◆ FAIBLE ENCOMBREMENT



UNITÉ EXTERIEURE MULTI

Voir tableau des compatibilités
Page : 9

PUISSANCE		VAM240-UE	VAM252-UE
P. Nominale en froid	W	2 610 (940~3 700)	5 200 (1 230~5 600)
P. Nominale en chaud	W	4 310 (1 250~5 200)	5 290 (1 290~5 750)
Classe énergétique froid		A++	A++
Classe énergétique chaud		A+	A+
SEER		6,1	6,2
SCOP		4,0	4,0
Cons. Ann. Moy. d'énergie	W	1159	1418
Intensité en froid	A	6.3(1.2~8.0)	8.2(1.3~10.5)
Intensité en chaud	A	5.9(1.1~8.0)	7.3(1.2~10.5)
P. Absorbée en froid	W	1246(250~1560)	1605(280~2053)
P. Absorbée en chaud	W	1159(230~1560)	1418(250~2053)

UNITE INTERIEURE		VAK25-UI	VAK35-UI	VAK50-UI
Niveau sonore	dB(A)	40-48-52	40-48-52	50-53-56
Puissance en froid	Btu	9 000	12 000	18 000
Puissance en chauffage	Btu	9 500	13 500	19 600
Débit d'air	m3/h	650	650	850
Dimensions (lxHxP)	mm	700x600x215	700x600x215	700x600x215
Liaison frigorifique	P	1/4-3/8	1/4-3/8	1/4-3/8
Poids brut	Kg	16	16	16
Alimentation		220-240V~/50HZ	220-240V~/50HZ	220-240V~/50HZ

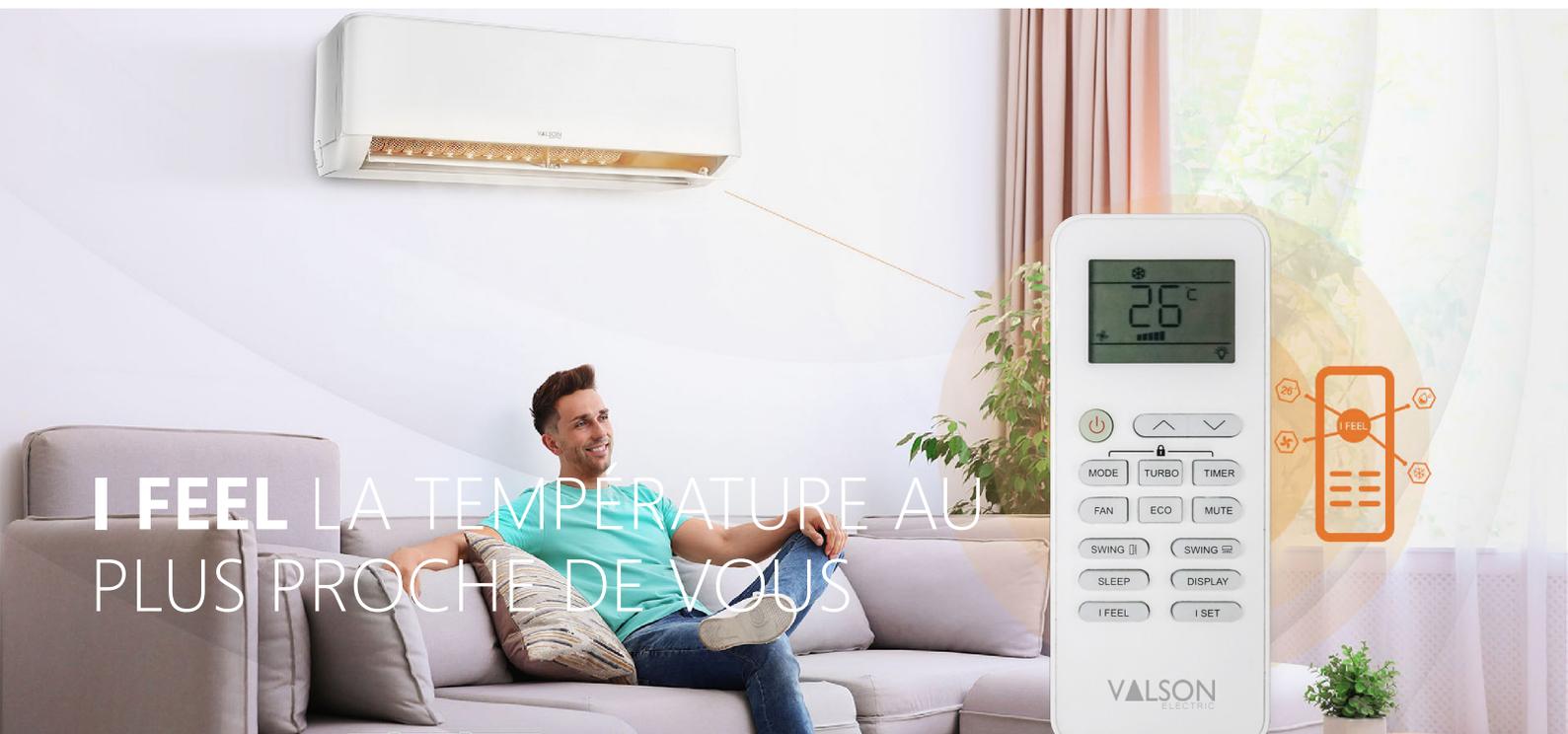
UNITE EXTERIEURE		VAM240-UE	VAM252-UE
Niveau sonore	dB(A)	65	65
Pression sonore	dB(A)	55	55
Débit d'air	m3/h	2200	2200
Dimensions (lxHxP)		835x605x360	835x605x360
Poids brut	Kg	34	34
Type Câblage d'alim.	dB(A)	3G1.5	3G2.5
Type câble intercom	dB(A)	5G1	5G1
Liaison frigorifique	m3/h	1/4-3/8	1/4-3/8
Précharge (mini-maxi)	m	5m (3-15m)	5m (3-15m)
Dénivelé Max.	m	10	10
Type de gaz / quantité	g	R32/1.100Kg	R32/1.100Kg
Complément de gaz /m	m	15g/m - Max 15m	15g/m - Max 15m
Temp. Fonc. En froid	c°	-15 à +53 C°	-15 à +53 C°
Temp. Fonc. En chaud	c°	-25 à +30 C°	-25 à +30 C°

Le Multi-splits VAM-UE



		Bi-split	Bi-split	Tri-split	Quadri-split
PUISSANCE		VAM240-UE	VAM252-UE	VAM362-UE	VAM494-UE
P. Nominale en froid	W	2 610 (940~3 700)	5 200 (1 230~5 600)	6 200 (2 800~6 600)	9 400 (3 100~10 200)
P. Nominale en chaud	W	4 310 (1 250~5 200)	5 290 (1 290~5 750)	6 500 (2 450~6 800)	9 450 (2 550~10 200)
Classe énergétique froid		A++	A++	A++	A++
Classe énergétique chaud		A+	A+	A+	A+
SEER		6,1	6,2	6,1	6,1
SCOP		4,0	4,0	4,0	4,0
Cons. Ann. Moy. d'énergie	W	1159	1418	1752	2547
Intensité en froid	A	6.3(1.2~8.0)	8.2(1.3~10.5)	9.8(1.5~13.2)	14.1(1.8~17.0)
Intensité en chaud	A	5.9(1.1~8.0)	7.3(1.2~10.5)	9.0(1.7~13.2)	13.0(2.3~17.0)
P. Absorbée en froid	W	1246(250~1560)	1605(280~2053)	1920(340~2580)	2765(410~3500)
P. Absorbée en chaud	W	1159(230~1560)	1418(250~2053)	1752(400~2580)	2547(510~3500)
Niveau sonore	dB(A)	65	65	68	70
Pression sonore	dB(A)	55	55	58	60
Débit d'air	m3/h	2200	2200	3000	4000
Dimensions (lxHxP)		835x605x360	835x605x360	968x655x375	990x910x340
Poids brut	Kg	34	34	46	68
Type Câblage d'alim.	dB(A)	3G1.5	3G2.5	3G2.5	3G6mm ²
Type câble intercom	dB(A)	5G1	5G1	5G1.5	5G1.5
Liaison frigorifique	P	1/4-3/8	1/4-3/8	1/4-3/8	1/4-3/8
Précharge (mini-maxi)	m	5m (3-30m)	5m (3-30m)	5m (3-45m)	5m (4-60m)
Long. par circuit	m	15	15	15	15
Dénivelé Max.	m	10	10	10	10
Type de gaz / quantité	g	R32/1.100Kg	R32/1.100Kg	R32/1.600Kg	R32/2.200Kg
Complément de gaz / m	m	15g/m	15g/m	15g/m	15g/m
Temp. Fonc. En froid	c°	-15 à +53 C°	-15 à +53 C°	-15 à +53 C°	-15 à +53 C°
Temp. Fonc. En chaud	c°	-25 à +30 C°	-25 à +30 C°	-25 à +30 C°	-25 à +30 C°

Les unités intérieures VAC & VAK



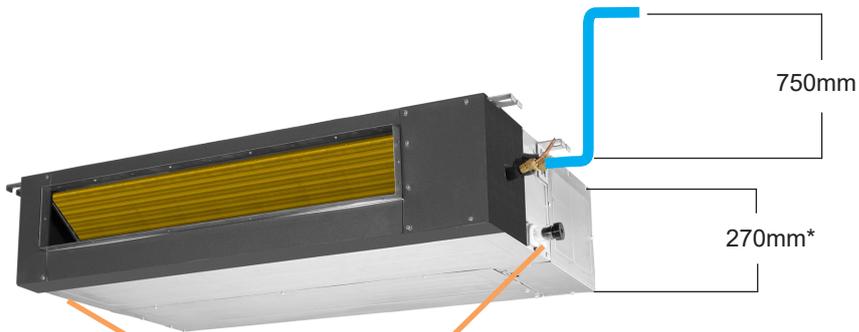
I FEEL LA TEMPÉRATURE AU PLUS PROCHE DE VOUS

UNITE INTERIEURE		VAK25-UI	VAK35-UI	VAK50-UI
Niveau sonore	dB(A)	40-48-52	40-48-52	50-53-56
Puissance en froid	Btu	9 000	12 000	18 000
Puissance en chauffage	Btu	9 500	13 500	19 600
Débit d'air	m3/h	650	650	850
Dimensions (lxHxP)	mm	700x600x215	700x600x215	700x600x215
Liaison frigorifique	P	1/4-3/8	1/4-3/8	1/4-3/8
Poids brut	Kg	16	16	16
Alimentation		220-240V~/50HZ	220-240V~/50HZ	220-240V~/50HZ

UNITE INTERIEURE		VAK25-UI	VAK35-UI	VAK50-UI
Niveau sonore	dB(A)	40-48-52	40-48-52	50-53-56
Puissance en froid	Btu	9 000	12 000	18 000
Puissance en chauffage	Btu	9 500	13 500	19 600
Débit d'air	m3/h	650	650	850
Dimensions (lxHxP)	mm	700x600x215	700x600x215	700x600x215
Liaison frigorifique	P	1/4-3/8	1/4-3/8	1/4-3/8
Poids brut	Kg	16	16	16
Alimentation		220-240V~/50HZ	220-240V~/50HZ	220-240V~/50HZ

PUISSANCE		VAM240-UE	VAM252-UE	VAM362-UE	VAM494-UE
1 Unité	Btu	9 / 12	9 / 12 / 18	-	-
2 Unités	Btu	9+9 / 9+12	9+9 / 9+12 / 09+18 / 12+12	9+9 / 9+12 / 09+18 / 12+12 / 12+18	9+9 / 9+12 / 09+18 / 12+12 / 12+18 / 18+18
3 Unités	Btu	-	-	9+9+9 / 9+9+12 /	9+9+9 / 9+9+12 / 9+9+12 / 9+12+18 / 12+12+12 / 12+12+18
4 Unités	Btu	-	-	-	9+9+9+9 / 9+9+9+12 / 9+9+12+12 / 9+12+12+12

Le gainable VAG-COM



Double sortie des condensats gravitaires
& 1 sortie équipée d'une pompe de relevage

SIMPLE D'UTILISATION



SONDE D'AMBIANCE
INTÉGRÉ



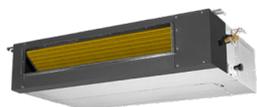
TRAITEMENT
ANTI-CORROSION



Gainable
MOYENNE PRESSION

jusqu'à **100 Pa**





PUISSANCE		VAG70COM	VAG88COM	VAG105COM
P. Nominale en froid	W	7 040 (2 200~7 920)	8 800 (2 580~10 500)	10 550 (3 080~12 300)
P. Nominale en chaud	W	7 040 (2 320~8 350)	9 380 (2 700~11 500)	11 500 (3 280~13 500)
Classe énergétique froid		A++	A++	A++
Classe énergétique chaud		A+	A+	A+
SEER		6,1	6,1	6,1
SCOP		4,0	4,0	4,0
Puissance à -10°C	W	5 400	8 000	10 200
Intensité en froid	A	11 (4~13,8)	12,4 (3,6~16,8)	16 (5,3~20,9)
Intensité en chaud	A	9,3 (4,2~13,5)	10,8 (3,6~18,4)	13,9 (4,7~20,3)
P. Absorbée en froid	W	2 385 (730~3 035)	2 680 (720~3 655)	3 490 (990~4 580)
P. Absorbée en chaud	W	2 030 (765~2 930)	2 320 (720~3 960)	3 040 (875~4 640)

UNITE INTERIEURE		VAG70UI	VAG88UI	VAG105UI
Pression sonore	dB(A)	34-36-42-46-48	36-38-46-49-51	37-39-45-48-50
Pression nominale (min-max)	Pa	25 (0-80)	37 (0-100)	37 (0-100)
Débit d'air froid/chaud	m ³ /h	1000/1250	1600/1850	1820/2000
Dimensions (LxHxP)	mm	920x270x570	1140x270x710	1200x300x800
Poids brut	Kg	27	37	44

UNITE EXTERIEURE		VAG70-UE	VAG88-UE	VAG105-UE
Niveau sonore	dB(A)	68	69	70
Pression sonore	dB(A)	55	58	60
Débit d'air	m ³ /h	2700	4000	4300
Dimensions (LxHxP)		845x694x330	940x885x338	940x885x338
Poids brut	Kg	39	62	69
Type de câble d'alim. UE	mm ²	3G2.5	3G2.5	3G6
Calibre disjoncteur U.E	A	20A	20A	32A
Type de câble d'alim. UI	mm ²	1G1.5	1G1.5	1G1.5
Calibre disjoncteur U.I	A	10A	10A	10A
Type câble intercom	mm ²	3G0.75	3G0.75	3G0.75
Liaison frigorifique	inch	1/4-1/2	3/8-5/8	3/8-5/8
Précharge (mini-maxi)	m	5m (3-50m)	5m (3-50m)	5m (3-65m)
Dénivelé Max.	m	25	25	30
Type de gaz / quantité	g	R32/1.100Kg	R32/1.100Kg	R32/1.600Kg
Complément de gaz /m	m	15g/m	25g/m	25g/m
Longueur Préchargé	m	5	5	5
Longueur totale max.	m	50	50	65
Temp. Fonc. En froid	°C	-15 à +50 °C	-15 à +50 °C	-15 à +50 °C
Temp. Fonc. En chaud	°C	-15 à +24 °C	-15 à +24 °C	-15 à +24 °C



SERVICE CLIENTS

Notre service clients se charge de vous accompagner pour vos études de plan et les schémas de montage en passant par l'aide à la mise en service.

Le service S.A.V répond à vos questions et vous accompagne lors des dépannages.

Contact service clients :
contact@valson.fr

Contact Service Après-vente :
sav@valson.fr
Tél. : 06 66 39 41 64

Rendez-vous sur : www.valson.fr



Professionnels vous souhaitez commander vos pièces détachées !

DEVENEZ STAV AGREE

Faites votre demande sur le site internet valson.fr
Si après accéptation vous pourrez commander vos pièces détachées directement dans l'espace réservé au pros





Les climatisation VALSON ELECTRIC sont garantie 5 ans* compresseur et 2 ans toutes pièces.
*Voir les conditions générales des ventes

CONDITIONS DENERALES DES VENTES & GARANTIE

Attention : Le compresseur est un composant de l'unité extérieure et non l'unité extérieure dans son ensemble.

Pour bénéficier des clauses de garanties voir conditions générale
Vous avez détecté un problème de fonctionnement, d'installation, de réglage dans les délais couverts par la garantie : **STOPPER IMMEDIATEMENT VOTRE CLIMATISEUR**. Contacter en premier lieu notre SAV au numéro ci-dessus. Avant tout appel, veuillez-vous munir des modèles et des numéros de série de vos appareils. L'un de nos agents qualifiés analysera votre problème et réalisera avec vous un pré-diagnostic.

VALSON ELECTRIC sera seul juge pour déterminer l'action SAV la plus appropriée à mettre en place.

Dans le cas où un défaut d'origine/construction est pressenti, nous pouvons demander le retour du produit dans son emballage d'origine **SANS ACCES- SOIRES** à notre centre technique national.

Avant réparation, une expertise sera faite pour déterminer les causes du dysfonctionnement et valider ou non le défaut de construction.

Pour tout défaut de construction constaté, nous procédons dans les meilleurs délais à une réparation ou à un échange standard.

Pour tout autre constat, nous vous proposerons un devis.

Seule votre acceptation du devis par retour à VALSON ELECTRIC par écrit et accompagnée du règlement correspondant validera l'ordre de réparation.

Afin de récupérer votre produit dans les meilleurs délais, nous vous conseillons de nous retourner votre accord dans les 10 jours.

Dans le cas de votre non-acceptation, nous tenons à votre disposition votre produit pour une durée de 6 mois. Outre passé ce délai le produit sera mis au rebut.

ATTENTION !

Sur chaque conditionnement et produit (unité intérieure et unité extérieure) sont portés :

- Un Modèle composé de Lettres et chiffres portés sur l'angle supérieur droit de chaque carton vous permet de repérer aisément la correspondance des unités intérieures et extérieures. Veuillez immédiatement procéder à un nouveau contrôle avant de débiller et mettre en service le produit.

- Un MODELE de l'unité INTERIEURE & EXTERIEURE. (Se trouve sur les cartons et étiquettes signalétique)

- Le NUMERO de SERIE de l'unité INTERIEURE & EXTERIEURE

Ces NUMEROS de MODELE & SERIE identifient votre climatiseur en permettant sa traçabilité pour une PRISE EN COMPTE du SAV.

Il est IMPERATIF de les reporter sur le bon de garantie aux endroits prévus,

sans quoi la garantie ne sera pas prise en compte.

II/ Pour prétendre à une éventuelle prise en charge, il est impératif de bien respecter la procédure décrite (voir conditions générales).

III/ Conserver PRECIEUSEMENT vos factures d'achat et d'installation ou de mise en service avec compte rendu technique dûment rempli par votre FRIGORISTE/opérateur qualifié ou de notre technicien agréé.

Ces documents doivent nous parvenir dans un délai de 2 semaines maximum après l'installation ou mise en service de votre appareil.

Ceci pour établir votre dossier et le déclenchement des opérations SAV.

CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE VALSON ELECTRIC

1.1 CHAMP D'APPLICATION DE LA GARANTIE

1.1.1 La présente garantie convention a pour objet de définir les conditions de garanties et d'intervention ainsi que l'acceptation du rôle et responsabilités de toutes les parties concernées dans le processus SAV des produits de la marque VALSON ELECTRIC.

Elle exclue toute prise en garantie d'un quelconque problème survenu lors d'une mauvaise installation des produits de la marque VALSON ELECTRIC. Elle concerne uniquement la prise en charge des réparations ou remplacement d'éléments entrant dans le cadre des organes couverts, uniquement à la suite du constat d'un défaut de fabrication, survenu de manière fortuite pendant la période de garantie.

Elle permet la remise en état de fonctionnement normal et attendu du climatiseur garanti, et éventuellement son remplacement, sur place ou dans nos ateliers, selon le diagnostic établi par notre technicien dans les termes exclusifs du présent contrat.

1.1.2 La garantie prend effet le jour de la date d'achat, portée sur votre facture, sous réserve que le bon de garantie nous soit retourné dans un délai n'excédant pas quinze (15) jours suivant la date de l'achat, accompagnée de la facture d'achat, de mise en service ou d'installation avec compte rendu technique. Lorsque le mode d'installation ou de mise en service dépend d'un professionnel frigoriste / d'un opérateur qualifié ou technicien de notre réseau agréé, le bon de garantie doit nous être retourné dans un délai de quinze (15) jours après la mise en service définitive.

La mise en service ou installation par un opérateur qualifié doivent être EXCLUSIVEMENT FAITES sur un climatiseur NEUF.

Tout climatiseur non installé dans un délai de trois (3) mois après sa date d'achat ne pourra prétendre à la garantie totale.

La présente garantie n'est valable que sur du matériel acheté neuf, tout

La présente garantie n'est valable que sur du matériel acheté neuf, tout climatiseur acheté ou revendu d'occasion perd l'ensemble des présentes garanties. La garantie ne s'applique qu'au matériel vendu par l'un des magasins distributeurs

de la marque VALSON ELECTRIC sous justificatif d'une facture à l'en-tête de celui-ci.

La garantie se termine à minuit le jour des diverses échéances déterminées par

l'ensemble des présentes conditions. Les matériels installés par des électriciens ou des plombiers ne seront pas pris en garantie. Seul un frigoriste possédant l'attestation de capacité des manipulations des fluides frigorigènes est valide.

1.1.3 Indépendamment de la présente garantie, VALSON ELECTRIC reste tenu des défauts de conformité du bien au contrat et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du code civil.

Conformément aux dispositions de l'article L 211-15 du code de la consommation

sont reproduites ci-après les dispositions des articles L 211-4, L 211-5 et L 211-12 du code de la consommation ainsi que l'article 1641 et le premier alinéa de l'article 1648 du code civil.

1.1.5 Le présent contrat s'applique à l'ensemble des références de la marque VALSON ELECTRIC mises sur le marché.

1.2 DUREE DE GARANTIE

1.2.1 la durée de la garantie est mentionnée dans le tableau des garanties ci-après annexé.

1.3 COUVERTURE

1.3.1 Sont normalement couvertes par la garantie l'ensemble des pièces constituant le climatiseur et présentant uniquement un défaut de fabrication.

1.3.2 Pour les installations réalisées par un frigoriste ou un technicien agréé de notre réseau est normalement prise en charge la main d'œuvre consécutive au remplacement des pièces défectueuses garanties sauf les moyens exceptionnels d'une installation hors standard (nécessitant nacelle, treuil, échafaudage...etc)

1.3.3 Dans tous les cas la prise en charge de la garantie est subordonnée au :
- diagnostic du dépanneur et descriptif de panne avec preuves (photos, envois des pièces détériorées)

- à la transmission à la centrale SAV pour validation

- à la contre-expertise pouvant être effectuée en notre station technique.

Toute intervention de l'acheteur sur le climatiseur entraîne la perte automatique et immédiate de la garantie.

1.3.4 En cas de prise en charge au titre de la présente garantie, VALSON ELECTRIC fournira les pièces défectueuses et procédera à leur changement lorsque la réparation s'effectuera dans nos ateliers.

Pour le cas où l'appareil a été réalisé par les soins de l'acheteur et ne peut faire

l'objet d'un retour en atelier, VALSON ELECTRIC fournira les pièces défectueuses et il appartiendra à l'acheteur de contacter un professionnel habilité pour effectuer

ce changement. Dans ce dernier cas le coût de l'intervention d'un tel professionnel demeurera à la charge de l'acheteur, sans pouvoir exiger la moindre participation de VALSON ELECTRIC.

1.3.5 Seules les factures correspondantes à des prestations validées & confirmées par VALSON ELECTRIC pourront être prises en charge.

En aucun cas les prestations ordonnées par un tiers ou des demandes de remboursement ne pourront être prises en compte.

1.4 EXCLUSION DE GARANTIE

Ne sont pas couvertes par la garantie :

- La prestation de recharge ou complément en gaz, dans le cadre d'un raccordement standard, si la mise en service a été effectuée par une personne autre que par un frigoriste agréé (vous-même, électricien, plombier...)

- Les moyens exceptionnels (nacelle, treuil, échafaudage...etc) à mettre en œuvre pour la maintenance de l'appareil ci-celui-ci est inaccessible.

- Les pièces dont la rupture ou le dysfonctionnement sont consécutifs à une mauvaise installation, due à :

- une non prise en compte des volumes d'installation prescrits.

- une utilisation ne correspondant pas à l'appareil choisi (mauvais bilan thermique), à sa destination (Véranda, comble, couloir, vide sanitaire, cave...etc.) et à sa fonction (cave à vin, locaux techniques, chambre froide etc...)

- un mauvais branchement électrique

- un mauvais raccordement et connexion des raccords

- rupture, pliage ou perçage des raccords.

- fuite de gaz engendrée par un défaut de serrage des raccords de liaison

- rupture des raccords par un serrage excessif

- un dénivelé entre unité intérieure et extérieure supérieure aux prescriptions

- une longueur de liaison supérieure ou inférieure aux prescriptions

- la présence de corps étranger dans le circuit frigorifique (présence pâte à joint sur les filetages des raccords)

- la non-ouverture des deux vannes ayant engendrée le serrage du compresseur

- une installation non conforme (voir notice)

- Toutes manipulations amenant des ruptures, des torsions, des pliures, des écrasements etc.. de la tuyauterie propre à l'unité intérieure et engendrant des dysfonctionnements

- Les dommages accidentels consécutifs à la chute du climatiseur, à un choc extérieur, une collision ou la chute des éléments extérieurs

- Les dégâts co-latéraux engendrés par un défaut d'installation tel qu'une mauvaise inclinaison des tubes d'évacuation ayant provoqué un dégât des eaux.

- Tout climatiseur installé hors une période de 3 mois suivant la date d'achat.

- Les matériels revendus ou achetés d'occasion.

- Certains frais de déplacement et de transport

1.4 DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

VALSON ELECTRIC ne saurait être responsable en aucune façon du non-respect des règlements de copropriété et du choix de l'emplacement du groupe extérieur Il appartient à la personne posant le climatiseur de se renseigner préalablement sur les normes applicables et réglementations locales en vigueur et solliciter préalablement toute autorisation nécessaire à la pose d'un tel appareil.

1.5 INSTALLATION PAR UN FRIGORISTE / OPERATEUR QUALIFIÉ OU UN TECHNICIEN DE NOTRE RÉSEAU AGRÉÉ

La prestation d'installation comprend : LA POSE et LA MISE EN SERVICE

Sont compris dans LA POSE :

- Le perçage du trou pour le passage des liaisons

- La pose des éléments intérieurs et extérieur

- Le passage du câblage électrique pré câblé

- Le raccordement électrique entre les unités

Sont compris dans LA MISE EN SERVICE :

- Le raccordement du circuit gaz entre les unités

- La mise sous pression gaz du climatiseur

- Le contrôle d'étanchéité

- Le contrôle du fonctionnement du climatiseur (Fiche de mise en service)

Les prestations supplémentaires telles que : installation sur console, mise sous goulottes de propreté, allongement ou réduction du circuit frigorifique, pose de pièges à huile, de pompe de relevage des condensas, etc... relèvent de la seule responsabilité de l'installateur.

1.6 POSE

Les poses et déposes de matériel seront prises en charge sous-garantie uniquement dans le cas où la pose initiale a été réalisée par un opérateur qualifié et justifiée sur présentation de facture (A nous faire parvenir avec le dossier de garantie sous 15 jours à compter de la date d'acquisition).

1.7 MISE EN SERVICE

Pour la prise de garantie, la mise en service doit être OBLIGATOIREMENT par un frigoriste agréé. Si la mise en service est effectuée autre que par un frigoriste agréé la garantie est exclue.

1.8 ENTRETIEN

1.8.1 Le bénéfice de la garantie étendue à 5 ans pour le compresseur est subordonné à la souscription volontaire de l'utilisateur à un contrat d'entretien du professionnel frigoriste de son choix ou de notre réseau.

Chaque intervention d'entretien annuel devra être notifié dans un carnet d'entretien ou le professionnel doit apposer son cachet et identification avec délivrance d'une facture de prestation à conserver et à nous présenter pour valider la procédure SAV.

1.8.2 Les frais de maintenance et de recharge éventuelle de fluide frigorigène resteront à la charge exclusif de l'utilisateur.

Il est conseillé au client de nettoyer le pré-filtre une fois par mois afin d'assurer le bon fonctionnement de l'appareil.

1.8.3 Les factures de prestations seront nécessaires à la prise en charge de la durée d'extension de la période de garantie compresseur.

2 INTERVENTION ET GARANTIE

2.1 Installation ou Mise en service réalisée par un professionnel : au moindre problème de fonctionnement, vous devez contacter le SAV. Ce dernier est autorisé à missionner un professionnel frigoriste ou tout opérateur qualifié, à partir du moment où la réception de votre facture d'achat, bon de garantie et facture d'installation vous ont été confirmés.

2.2 Pour tout autre type d'installation : au moindre problème de fonctionnement, vous devez contacter le SAV, ce dernier peut décider le retour, par l'intermédiaire du magasin de vente, de votre appareil complet dans le carton d'origine pour procéder à une expertise à l'issue de laquelle peut vous être proposé un devis de réparation forfaitaire et frais de transport à votre charge pour le retour de l'appareil chez vous si cette expertise ne révèle aucun défaut de fabrication.

3 LES PIÈCES DÉTACHÉES

Les pièces détachées pour nos climatiseurs sont disponibles 10 ans !

Contrairement au décret 2014-1482 et aux codes de la consommation R.111-3 et R.114-4 qui imposent une disponibilité de 5 ANS à la date d'achat.



VALSON
ELECTRIC

Catalogue 2023

La reproduction totale ou partielle sans autorisation expresse de la marque est interdite.

La société VALSON se réserve le droit de modifier les caractéristiques de ces appareils, leur disponibilité et leurs prix sans préavis. Photo legal : freepik

VALSON

2 Rue du 14 Juillet
34440 NISSAN-LEZ-ENSERUNE
FRANCE

Tél. : 06 66 39 41 64
Mail : contact@valson.fr